

Liste des servitudes pour la commune de : SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

Subdivision de : ST VALLIER

mardi 6 avril 2004

<u>serv.</u>	<u>intitulé servitude</u>	<u>acte de la servitude</u>	<u>caractéristiques 1</u>	<u>caractéristiques 2</u>	<u>nom gestionnaire</u>
A4	SERVITUDES DE PASSAGE DES ENGINs MECANIQUES D'ENTRETIEN LE LONG DES COURS D'EAU NON DOMINIAUX .	A.P. n° 5121 du 02/12/68	Passage des engins d'entretien le long des cours d'eau :La Galaure ; L'Erceuil		DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
AC2	SERVITUDES DE PROTECTION DES SITES CLASSES OU INSCRITS.	Arrêté du 19 janvier 1911	Rocher connu sous le nom de Cromlech'de la Roche quidanse (SC)		DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT D,I,R,E,N,
13	SERVITUDES RELATIVES A L' ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS DE DISTRIBUTION ET DE TRANSPORT DE GAZ.	Arrêté 12/09/1984	Desserte usine La Ferrandinière ( diamètre 80)		GAZ DE FRANCE - Région Centre-Est Agence Rhône Alpes
14	SERVITUDES RELATIVES A L' ETABLISSEMENT DES LIGNES ELECTRIQUES.	Néant	Ligne 2 circuits 225 KV Beaumont-Monteux , Mions		R.T.E.( Réseau de Transport d'Electricité) TERA A GIMR CCE
14	SERVITUDES RELATIVES A L' ETABLISSEMENT DES LIGNES ELECTRIQUES.	Néant	Ligne 2 circuits 63 KV St Vallier - Serves.		R.T.E.( Réseau de Transport d'Electricité) TERA A GIMR CCE

<u>serv.</u>	<u>intitulé servitude</u>	<u>acte de la servitude</u>	<u>caractéristiques 1</u>	<u>caractéristiques 2</u>	<u>nom gestionnaire</u>
PM1	SERVITUDES RESULTANT DES PLANS D' EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES.	Arrêté Préfectoral 04-1069 du 15 mars 2004	Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation de St Barthélémy de Vals	Crues de la GALAURE	Monsieur le Préfet de la Drôme - 3ème Bureau
PT1	SERVITUDES DE PROTECTION DES CENTRES DE RECEPTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES	Décret du 22/02/1990	Réseau Hertzien de St Victor	Coordonnées L 45° 10' 23" N et G 004°49' 11" E	DIRECTION TELECOMMUNICATIONS DU RESEAU NATIONAL
PT1	SERVITUDES DE PROTECTION DES CENTRES DE RECEPTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES	Décret du 25-08-1982	Relais télévision de Sarras-St Vallier (TDF)		DIRECTION TELECOMMUNICATIONS DU RESEAU NATIONAL
PT2	SERVITUDES DE PROTECTION CONTRS LES OBSTACLES DES CENTRES D' EMISSION ET DE RECEPTION ET DE	Décret du 01-03-1982	Zone secondaire de dégagement du relais télévision deSarras-St Vallier		DIRECTION TELECOMMUNICATIONS DU RESEAU NATIONAL
PT3	SERVITUDES RELATIVES AUX CABLES PTT.	Arrêtés 29/05/91 et 3/12/91	Câble F003 - LYON - MARSEILLE.		FRANCE TELECOM Unité Régionale de Réseau Drôme Ardèche